

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AGRICULTURE MODE D'EMPLOI

par René Groussard<sup>1</sup>

En intervenant ce jour pour présenter le rapport que nous avons rédigé sur le Développement durable nous voudrions préalablement remercier toutes les consœurs et les confrères qui nous ont aidé dans cette tâche. En conscience nous n'imaginions pas une telle mobilisation de personnes et d'idées. Sans nous livrer à un inventaire fastidieux de toutes les remontées dont nous avons bénéficié, contentons nous de dessiner à grands traits la nature et l'importance des apports dont nous avons bénéficié.

Tout d'abord les dix sections de notre compagnie ont débattu de ce sujet lors de leurs réunions périodiques et, par leurs comptes rendus, nous ont fait remonter leurs conclusions, le plus souvent très argumentées. Comme nous l'avions très vivement souhaité, les contributions écrites individuelles ont été très abondantes, puisqu'on en compte une bonne vingtaine, manuscrites ou dactylographiées. Hommage rendu aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, c'est également une vingtaine de consœurs ou de confrères qui nous ont fait parvenir leurs avis, suggestions et critiques par courriel, ce qui a donné lieu à une bonne cinquantaine d'échanges croisés. Et cela sans compter les nombreuses discussions orales "à bâtons rompus" qui, pour être moins comptabilisables et moins formalisées, n'en sont pas moins essentielles.

Il ne nous a pas hélas été possible de remercier individuellement tous ces contributeurs. Qu'ils reçoivent ici collectivement le témoignage de notre gratitude. Comme ils ont pu le constater très certainement, leurs témoignages, leurs suggestions et leurs objections ont été pris en compte pour la plupart. Nous allons d'ailleurs verser l'ensemble de ces contributions écrites aux archives de l'Académie.

On ne saurait en finir avec ces remerciements sans mentionner tout particulièrement le concours de notre confrère Pierre Zert. Non seulement il fut un lecteur et relecteur avisé et sans concession de nos diverses versions, mais il nous a apporté une aide considérable en nous guidant dans nos recherches sur les publications de l'Académie, afin de nous signaler les écrits passés ou actuels qui traitaient peu ou prou de ce sujet, sans faire nécessairement référence au concept de développement durable. Ce qui en définitive nous a fait renoncer à nous livrer à une synthèse des travaux de notre compagnie sur ce sujet, c'est la richesse du matériau constitué par les réactions spontanées de nos confrères, réactions qui intégraient très largement les acquis du passé.

---

<sup>1</sup> Trésorier perpétuel honoraire de l'Académie d'agriculture, conseiller maître honoraire de la Cour des Comptes.

\* \* \*

Après vous avoir remercié et pour introduire l'intervention de Pierre Marsal, il a semblé utile de faire quelques remarques.

**Première remarque.** Depuis le début de nos travaux et des échanges que nous avons eus avec beaucoup d'entre vous, nous avons été en permanence attentifs à la fois à la complexité du dossier et aux controverses sur le sujet pouvant exister au sein de notre compagnie. Il n'y a là rien qui peut surprendre quand on traite du monde du vivant en perpétuelle mutation, alors même que l'évolution accélérée des connaissances ne fait qu'en accroître la complexité. Le dossier qui vous a été remis est imparfait, sans doute trop catégorique par certains de ses aspects, ou trop peu approfondi pour d'autres. Sans compter les omissions et les oublis. Nous nous sommes bien gardés de considérer nos brèves conclusions comme une synthèse du texte, car il ne peut y en avoir. Dès lors que les composantes de la matrice qui sert de support à l'analyse du développement durable sont infinies, cette analyse ne peut être que sans fin, et par conséquent toute synthèse qui se voudrait de portée générale ne peut être qu'artificielle. Nous en trouvons la démonstration au sein même de la compagnie. Les plus convaincus de leurs certitudes sur les progrès des connaissances et leur diffusion ne peuvent minimiser leurs doutes ; les plus fervents défenseurs de l'écologie ne peuvent remettre en cause les bienfaits du progrès et repousser d'un revers de main la prise de risques. Ce constat de bon sens nous conduit à beaucoup de prudence et à faire preuve d'humilité. Le rapport est un outil de travail parmi d'autres. On pourrait résumer notre démarche, qui n'a rien d'original, en quelques mots : protéger la vie tout en prenant des risques. Les objectifs ne peuvent être que limités. A nous de fixer ces limites.

**Seconde remarque.** Nous sommes également conscients qu'il y avait bien d'autres manières de traiter ce difficile dossier. Selon les compétences, les tempéraments, les convictions, l'expérience des hommes et des choses des auteurs, les rapports ne pourraient être que différents autant dans la forme que dans le fond. L'accent aurait pu être mis sur des sujets que nous n'avons qu'incidemment ou pas du tout évoqués, les analyses auraient pu être plus approfondies, les considérations qui peuvent paraître banales eussent pu être évitées. Nous avons fait un choix, celui de rester fidèles à nos convictions. On peut remettre en cause cette démarche, mais il faudrait alors faire une autre écriture du texte, ce qui est tout à fait possible, peut-être même souhaitable. Si tel n'est pas le cas, on doit en revanche s'interroger au cours de la séance sur la cohérence du raisonnement.

**Troisième remarque.** Depuis au moins une décennie, on assiste à une réhabilitation du politique à propos du développement durable, pour de multiples raisons objectives et par conséquent sans connotations partisans. L'une d'entre elles relève de la nécessité d'une forte présence de la puissance publique dans le débat, à la fois comme décideur, arbitre et, ce qui est plus complexe, en tant qu'acteur délivrant des messages favorisant l'évolution des mentalités individuelles et collectives. Comment répondre aux contraintes découlant d'une politique de développement durable qui impose un sens plus aigu des responsabilités individuelles et des solidarités et par conséquent modifie les comportements en obligeant chacun à faire des choix parfois lourds de conséquences car changeant nos modes de vie? Comment le faire sans porter atteinte aux libertés et sans modifier d'autorité le désir du consommateur? En bref, comment apaiser les antagonismes entre le couple liberté/désir et le couple responsabilité individuelle/solidarités, deux fondements de notre démocratie? Les questions posées sont les mêmes qu'elles s'adressent au pouvoir des idées ou au pouvoir politique. L'Académie, en raison des compétences qu'elle s'est donnée n'échappe pas à ces règles. Par construction, notre compagnie a pour vocation de déployer ses réflexions sur un large spectre de compétences qui va de la biologie moléculaire à la sociologie ; par volonté exprimée au début des années 90, a été créée une section des sciences de l'homme et de la société ; plus

récemment notre compagnie a étendu de facto ses compétences à l'environnement et à l'alimentation ? De ce fait, sur un thème comme le développement durable, l'académie se trouve dans le domaine des idées dans une situation analogue à celle des pouvoirs publics. Les deux ont à faire des choix. Nous l'avons voulu ; on peut s'en féliciter ou le regretter.

**Dernière remarque.** Alors que décider ? Sommes nous condamnés à faire nôtre l'affirmation de Paul Valéry quand il écrit "*que de choses il faut ignorer pour agir*" ou alors conduits à ne pas traiter les sujets qui fâchent ou porteurs de trop de risques. Sans doute ni l'un ni l'autre. C'est l'attitude que nous avons cru devoir adopter. Prendre son temps, ou donner du temps au temps selon l'expression bien connue, en se plaçant dans une situation de veille scientifique permanente, ce que notre compagnie a fait par exemple à propos de la maladie de la vache folle en alertant les autorités dès le début sur l'alimentation carnée des herbivores.

Pour rédiger ce rapport, il nous a fallu du temps : un an c'est beaucoup. C'était le prix à payer pour mobiliser l'ensemble de notre compagnie. Ainsi certaines contributions des auteurs et non des moindres ont été provoquées par des réactions individuelles au premier texte que nous avons rédigé. Même si nous avons souhaité rester le plus fidèle aux textes qui nous sont parvenus (au point parfois de travailler en mode copié/collé), il nous a fallu parfois faire des arbitrages entre des points de vue inconciliables ou contradictoires, parfois reformuler des textes afin de les harmoniser, parfois encore compléter des points de vue insuffisamment développés. Inévitablement pourtant, le point de vue des rédacteurs transparait, c'est notamment le cas dans la première et surtout la troisième partie.

Il est temps maintenant de s'interroger sur deux points essentiels : l'avenir du concept de développement durable, et la place de l'agriculture dans le développement durable, avant d'examiner les propositions que comporte ce rapport.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN AGRICULTURE CONTEXTE ET CONSEQUENCES

par Pierre Marsal<sup>2</sup>

René Groussard vient de vous présenter les conditions qui ont présidé à l'élaboration du rapport qui est en débat aujourd'hui. Il a souligné – et permettez moi aussi d'insister sur ce point – l'abondance et la richesse des informations et des propositions qui nous sont parvenues. Cette richesse devrait nous permettre maintenant de reprendre les principales idées qui se dégagent au terme de ces nombreux et longs échanges, pour les compléter, les amender, les corriger, afin de définir très concrètement la position de notre compagnie sur cette importante question. Sur certains de ces points peut-être aurons-nous encore quelques divergences. Mais sur bien d'autres, nous en sommes convaincus, un consensus pourra se dégager, nous mettant en situation de formuler des propositions ou des recommandations pratiques.

Pourtant, avant d'en arriver à cette phase indispensable de notre réflexion et afin de la cadrer de façon plus précise, il est nécessaire de resituer très rapidement la problématique du développement durable dans le contexte économique, social et politique de notre société contemporaine. Il est tout aussi nécessaire de mesurer la place et le rôle dévolu à l'agriculture (ce terme étant pris dans son acception la plus large) dans cette démarche. Aussi, plutôt que de résumer le contenu du rapport qui est maintenant en votre possession, je souhaiterais seulement tenter de résumer quelques idées et – pourquoi pas ? – tenter de tracer avec vous quelques pistes sur lesquelles nous pourrions peut-être nous aventurer.

Laissons donc provisoirement de côté les propositions que comporte ce rapport et qui se trouvent pour l'essentiel dans les questions posées dans l'annexe à la seconde partie, pour nous interroger sur deux points essentiels :

- l'avenir du concept de développement durable (le développement durable est-il durable ?),
- la place de l'agriculture (lato sensu) dans le développement durable.

Évidemment, dans ce bref exposé on ne fera que mentionner les têtes de chapitre et les idées principales.

#### **Le développement durable est-il durable ?**

Pour la grande majorité de nos confrères le concept de développement durable constitue une avancée significative pour la gouvernance de l'homme sur son milieu. Et les rédacteurs du rapport partagent ce sentiment. Interrogeons-nous cependant sur les limites de sa validité. La question est de

---

<sup>2</sup> Membre de l'Académie d'Agriculture, directeur de recherches honoraire de l'INRA.

savoir si le développement durable constitue l'amorce d'une nouvelle phase du développement de nos sociétés ou bien – comme certains le prétendent – une ultime tentative peu convaincante pour sauvegarder un système à l'agonie.

Tout processus de développement repose sur un postulat : il suppose que cette dynamique, quel que soit le contenu qu'on lui donne, est irréversible : elle est d'une part **possible**, d'autre part **nécessaire**. Cela concerne plus particulièrement le "pilier" économique du développement durable dont on revendique la poursuite de la croissance. Sur le simple plan de la logique, la possibilité d'une telle progression continue est pour le moins discutable : comment un système clos, limité dans ses ressources, peut-il évoluer de telle sorte ? Notons le paradoxe : alors que dans les disciplines scientifiques les plus "dures", comme la physique par exemple, on avoue qu'est venu le temps de la fin des certitudes<sup>3</sup>, alors que les biologistes qui sont parmi nous ou qui nous sont proches par la pensée, savent pertinemment qu'en matière de vivant, le développement est indissolublement lié à l'apoptose et la mort<sup>4</sup>, les plus sérieux d'entre nous ne mettent jamais en cause ce bien curieux postulat de la croissance économique continue<sup>5</sup>.

C'est que, comme nous l'avons brièvement noté dans le rapport, cette idée est profondément ancrée dans la culture occidentale contemporaine, au moins depuis le cinquième siècle (Augustin, *La cité de Dieu*, 415-427) : toute l'histoire résulte d'un processus continu, linéaire, irréversible et progressiste, tendant vers la réalisation de la volonté de Dieu. Nous avons également noté en quoi cette problématique se démarquait d'autres conceptions du temps qui se manifestèrent ici et là<sup>6</sup> (temps cyclique, éternel retour, présent intemporel...). Elle se traduit notamment dans nos pratiques et nos comportements. Ainsi, François Jullien, décrivant l'opposition fondamentale des conceptions occidentale et chinoise en matière de stratégie, précise que nous autres occidentaux "*dressons une forme idéale (eidos) que nous posons pour but (telos) et nous agissons ensuite pour la faire passer dans les faits*"<sup>7</sup>. C'est donc une approche en terme de modèle. À cet égard le développement durable pourrait être considéré comme le modèle qu'il faut se donner l'objectif et les moyens de réaliser.

D'autre part le développement économique serait indispensable, du moins dans notre système technique, économique et social actuel. Pourtant ce développement n'a pas tenu les promesses qu'on en attendait : en dépit d'une croissance économique tendanciellement persistante, on n'a pas fait reculer les maux que l'on pensait éradiquer : pauvreté, malnutrition, inégalités<sup>8</sup>... La croissance n'est pas une solution, c'est une condamnation : cette fuite en avant est effectivement devenue indispensable. Elle doit tout à la fois absorber l'effet de la croissance démographique, augmenter la richesse mondiale dans l'espoir que tous en bénéficieront plus ou moins (ce qui est loin d'être avéré), créer de nouvelles activités pour pallier les conséquences sur l'emploi de l'augmentation de la productivité du travail... Enfin il lui faut compenser ou reconstituer le capital naturel consommé dans le processus de production<sup>9</sup> et corriger les effets négatifs (les externalités négatives) induites

---

<sup>3</sup> Ilya Prigogine, *La fin des certitudes*, Odile Jacob, 1996.

<sup>4</sup> Voir par exemple : Jean Claude Ameisen, *La sculpture du vivant*, Seuil, 1999.

<sup>5</sup> Les certitudes commencent à se dissiper : le rapport Stern (octobre 2006) laisse entendre que le changement climatique coûtera 1 % du PIB mondial en 2100. Mais, pour certains, ce peut être une occasion de développer de nouvelles activités économiques (le *green business*). Encore un aspect de l'économie du sapeur Camember que nous évoquions dans le rapport !

<sup>6</sup> Et qui demeurent toujours dans d'autres cultures humaines.

<sup>7</sup> François Jullien, *Traité de l'efficacité*, Grasset, 1997. L'approche chinoise de la stratégie est fondée au contraire sur la prise en considération du "potentiel de la situation".

<sup>8</sup> L'actualité française nous rappelle à la triste réalité (SDF, restaurants du cœur, chômage, sans-papiers et autres formes d'exclusion économique et sociale).

<sup>9</sup> Il existe deux conceptions de la durabilité : la *durabilité faible* lorsque le capital reproductible produit par l'activité humaine peut se substituer au capital naturel qui s'épuise, la *durabilité forte* lorsqu'il n'y a pas de possibilité de substitution entre capital naturel et capital artificiel. Pour Lucien Chabason, président du Plan Bleu sur l'environnement

par la croissance. Pour certains cette fuite en avant est utopique et suicidaire, en tout cas elle ne peut pas perdurer, soit que le bon sens finisse par l'emporter, soit que la catastrophe annoncée finisse par advenir.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cet important débat où les arguments de passion l'emportent bien souvent sur les arguments de raison. Une chose en tout cas est certaine : dans l'hypothèse la plus modérée, la plus favorable à la poursuite du modèle économique en place, c'est-à-dire à la subordination de l'environnement et du social à l'économie, d'importantes mutations s'imposent. Quand bien même l'économie de marché ne serait pas remise en cause, il est exclu dorénavant de laisser à la seule "main invisible" du marché le soin de réguler l'ensemble du système. La nécessité de prendre en considération les externalités négatives de la croissance, la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et des biens collectifs, la satisfaction des générations futures, implique la prise en charge par l'État de mécanismes régulateurs. Ils peuvent prendre la forme, suivant les cas, de mesures de taxation, d'émissions de droits à polluer ou de mise en place de systèmes de quotas.

À vrai dire ce ne sont là que des pis-aller, des solutions de compromis, qui risquent tout à la fois de perturber le bon fonctionnement des marchés et de ne pas permettre d'atteindre les buts recherchés (caractère arbitraire du montant des taxes, de l'importance des droits ou des quotas). Ces solutions émanent pourtant d'économistes qui défendaient le système économique libéral (Arthur Pigou, Ronald Coase, John Dales...). Mais d'autres sont bien plus radicaux. Pour se limiter à quelques économistes français contemporains, on peut citer Jacques Généreux (pour sortir de la "dissociété" dans laquelle nous vivons, il faut faire décroître la consommation de biens matériels et croître celle de biens relationnels comme l'éducation, la santé, la communication, la culture), Jean-Marie Harribey (on doit "*définir un développement radicalement différent de celui qui postule que le bien-être est assimilé à ou apporté par la seule richesse marchande*"), Serge Latouche (la notion de développement durable est une antinomie, il faut faire le pari de la décroissance). On aurait garde d'oublier René Passet, pionnier en la matière, lorsque, il y a déjà plus d'un quart de siècle, il reprochait à la logique marchande qui domine l'économie contemporaine de réduire les besoins humains à l'expression de la demande solvable ("*mieux-être se ramène à plus avoir*").

Quoiqu'il en soit, même dans l'hypothèse minimaliste de maintien du système politique et économique actuel, une action régulatrice de l'économie s'impose. Et – c'est un autre aspect de la nécessité de l'engagement de l'État – la Recherche est en première ligne. Que ce soit pour déterminer les conditions économiques d'un optimum satisfaisant, pour préciser les indicateurs pouvant servir au pilotage de l'économie ou – plus particulièrement dans notre champ de compétences – pour mesurer l'efficacité énergétique des systèmes de production, des itinéraires techniques et des régimes alimentaires. Et pourquoi pas pour proposer d'autres systèmes de valeur pouvant guider nos choix ? Car ce qui est en cause, nous l'avons noté dans le rapport, c'est le caractère impérialiste de la valeur économique, valeur d'échange ne considérant que l'utilité et la rareté, c'est-à-dire le degré d'intensité des désirs humains. Jacques Poly, qui eut de si fulgurantes intuitions, était-il un utopiste lorsqu'il nous proposait, l'idée de *valeur ajoutée biologique*<sup>10</sup> ?

### **La place de l'agriculture dans le développement durable (notion de précellence agricole).**

Cette dernière considération nous ramène à l'agriculture. Comme nous l'avons noté dans le rapport, voilà un secteur en voie de régression continue et de banalisation : régression économique,

---

et le développement de la Méditerranée, le principe de précaution suggérerait qu'on explore la voie de la durabilité forte qui se traduirait par une utilisation plus optimale des ressources naturelles.

<sup>10</sup> Jacques Poly, *Pour une agriculture plus économe et plus autonome*, INRA, 1977.

démographique, sociale et politique. Il "pèse" de moins en moins dans l'activité humaine. Est-il besoin d'un ministère de l'agriculture, d'une recherche identifiée comme agronomique ? Beaucoup, même dans nos rangs, en doutent. Pourtant le débat sur le développement durable nous permet de réexaminer la question. Sans tomber dans les travers d'un agrarisme militant, la reconnaissance d'une certaine spécificité des activités agricole et alimentaire, la prise de conscience que leur importance dans le développement durable excède très largement le "poids" qu'on leur reconnaît, nous a conduit à proposer le concept de **précurrence agricole**. Pertinent ou non, ce sera à vous d'en juger.

Par précurrence nous entendons que l'agriculture est à la base de nos civilisations, qu'elle préexiste à tout développement économique et social conséquent et que l'efficacité de ce développement réside en grande partie dans ses performances. Après Walt Rostow (*Étapes de la croissance économique*, 1960) entre autres, notre confrère Louis Malassis<sup>11</sup> nous rappelle que le développement des sociétés, que leur décollage économique, ont été fondés sur l'agriculture et, qui plus est, sur l'exploitation des paysans "*par tous les titulaires de pouvoirs politiques, l'État, les princes et les seigneurs, les villes, les administrateurs, et par les titulaires de pouvoirs économiques, particulièrement les détenteurs de terre, les usuriers et les marchands*". Aujourd'hui comme hier, l'agriculture et les agriculteurs sont sollicités<sup>12</sup>.

Il y a bien sûr une idée d'excellence dans le terme précurrence, mais quelle activité humaine n'a-t-elle pas l'intention de tendre vers l'excellence ? Il y a surtout une idée d'antériorité (préfixe *prae-*), mais non de prééminence, de primauté ou de supériorité. C'est une condition nécessaire mais non suffisante.

Dans ce bref exposé contentons-nous de répertorier, sans les développer, quelques arguments qui militent en faveur de la prise en considération de cette spécificité.

- En premier lieu bien sûr, l'alimentation humaine est un besoin vital qui confère à la nourriture une valeur à la fois réelle, symbolique et sacrée.
- L'agriculture est la principale utilisatrice des ressources naturelles de la planète : la terre, l'eau, mais aussi l'air et l'énergie solaire. On pourrait y retrouver symboliquement les quatre éléments, les "racines du tout", censés composer et structurer l'univers depuis Empédocle d'Agrigente, il y a de cela vingt-cinq siècles.
- A l'encontre de ce qu'il en est dans la plupart des autres industries humaines, en l'agriculture, activité biologique par essence, la substitution du capital produit par l'homme aux ressources naturelles atteint rapidement ses limites.
- Ajoutons que le patrimoine constitué par ces ressources n'est pas délocalisable (ressources en terre en premier lieu). Balzac notait déjà que "*aujourd'hui peut-être vaut-il mieux avoir des capitaux. Les capitaux sont sous la main. S'il éclate une révolution, et nous en avons vu des révolutions, les capitaux nous suivent partout ; la terre, au contraire, la terre paye alors pour tout le monde, elle reste comme une sottise à recevoir les impôts, tandis que le capital s'esquive*"<sup>13</sup>.
- Par contre, à la différence des autres ressources matérielles qui se dissipent et se dégradent continuellement dans le processus de production, les ressources biologiques se recréent en permanence. C'est d'ailleurs ce qu'affirmait un physiocrate comme Quesnay "*de toutes les classes de richesses, il n'y a que les dons de la terre qui se reproduisent constamment*..."<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> Louis Malassis, *Ils vous nourriront tous, les paysans du monde, si...*, CIRAD-INRA éditions, 2006.

<sup>12</sup> Voir aussi : Gérard Viatte, Les différents rôles de l'agriculture dans les pays en développement, *Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France*, n° 3, 2004, pp. 77.

<sup>13</sup> *Le faiseur*, unique pièce de Balzac, jouée en 1851 après la mort de l'auteur.

<sup>14</sup> Article "Laboureur" dans *l'Encyclopédie*.

- Une des caractéristiques des biens alimentaires est que leur demande n'est pas indéfiniment extensible (la capacité d'ingestion des estomacs étant naturellement limitée). Ils échappent donc en partie à la tendance des autres biens de consommation dont l'offre peut très largement commander la demande. L'échange des produits agricoles est encore soumise à la logique *produire et donc vendre* alors que le mot d'ordre actuel est *vendre et donc produire*<sup>15</sup>.

- C'est encore cette confrontation entre une faible élasticité de la demande alimentaire et une offre agricole fluctuante qui, entre autres choses, ne permet pas au marché d'opérer une régulation satisfaisante<sup>16</sup>.

Ce sont là quelques arguments parmi d'autres qui plaident en faveur, sinon d'un traitement particulier du secteur agricole et agroalimentaire, du moins d'une réflexion plus approfondie sur la nature et les conséquences de ses spécificités. C'est au nom de celles-ci qu'on invoque par exemple (nous l'avons indiqué dans le rapport) *l'exception agricole, le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*<sup>17</sup>, *le droit à l'alimentation*<sup>18</sup>. C'est aussi en référence à certains de ces constats que notre compagnie s'est penchée sur des dossiers typiques comme ceux de la politique agricole, du capital foncier, du risque ou de la bio-énergie.

Le concept de précellence nous fournira-t-il un cadre de réflexion homogène pour approfondir notre réflexion et affiner nos propositions sur ces sujets ? Personnellement je l'ignore, car c'est à nous tous de valider ou d'invalider cette hypothèse. Une chose semble certaine, c'est le pouvoir communicatif et souvent même explicatif des symboles<sup>19</sup>. Le concept de développement durable en est un parfait exemple, puisqu'il mobilise notre attention, nos discussions et même nos contestations. Et puisqu'il nous réunit aujourd'hui.

En guise de conclusion, on se contentera de reproduire ci-après deux phrases extraites du rapport (p. 26). "*Œuvrer pour le développement durable, ce n'est donc pas seulement faire le choix de techniques et de comportements mieux adaptés, c'est aussi créer les conditions économiques, politiques, sociales et culturelles pour modifier ces règles du jeu ou, à tout le moins, tirer le meilleur parti de celles qui existent. Se borner, comme on pourrait être tentés de le faire, au seul aspect technique – agronomique par exemple – donnerait peut-être bonne conscience, mais ne résoudrait en rien le problème de fond.*"

---

<sup>15</sup> François Rachline, *De zéro à epsilon (L'économie de la capture)*, First, 1991.

<sup>16</sup> Jean-Marc Boussard, Françoise Gérard, Marie Gabrièle Piketty, *Libéraliser l'agriculture mondiale ?*, CIRAD, 2005, 136 p.

<sup>17</sup> Bertrand Hervieu, *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, coll. Essais, Flammarion, Paris, 1996.

<sup>18</sup> Voir notamment les nombreuses déclarations de Jean Ziegler, rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation à l'ONU.

<sup>19</sup> C'est ce que nous a récemment montré notre confrère Dominique Peccoud en nous présentant (section IV) le concept de *travail décent* adopté par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).